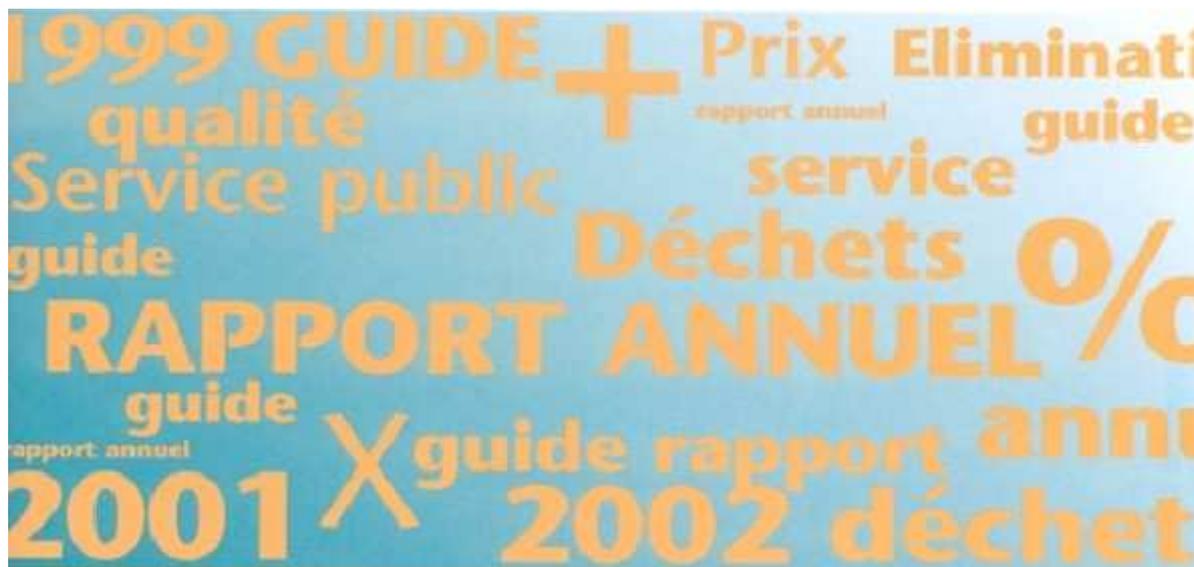


RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2007



SIRTOM de la Vallée de la Grosne
PARC DE L ABBATIALE
MAIRIE
71250 CLUNY
Tél : 03 85 59 26 98 / Fax : 03 85 59 33 18
sirtom71@wanadoo.fr



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL.....	3
2. DES INDICATEURS TECHNIQUES.....	4
2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	4
2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC.....	5
2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	6
2.3.1. <i>La collecte des ordures ménagères résiduelles</i>	<i>6</i>
2.3.2. <i>La collecte sélective des emballages ménagers</i>	<i>7</i>
2.3.3. <i>La collecte en déchetteries.....</i>	<i>9</i>
2.3.4. <i>Une collecte spécifique pour les DASRI.....</i>	<i>11</i>
2.3.5. <i>Une collecte spécifique pour les textiles (hors déchetteries).....</i>	<i>12</i>
2.4. ÉVOLUTION DES COLLECTES	12
2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES	13
2.5.1. <i>Destination des déchets issus des collectes (hors déchetterie)</i>	<i>13</i>
2.5.2. <i>Destination des déchets issus des déchetteries</i>	<i>14</i>
2.5.3. <i>Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)</i>	<i>15</i>
2.5.4. <i>Evolution valorisation des déchets.....</i>	<i>16</i>
2.5.5. <i>Informations complémentaires.....</i>	<i>16</i>
2.6. LES UNITES DE TRAITEMENT GEREES PAR LE SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE : LE QUAI DE TRANSFERT	17
2.7. <i>Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes).....</i>	<i>18</i>
3. DES INDICATEURS FINANCIERS	19
4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES	20
4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS	20
ANNEXES	21
4.2. LES DESSERTES COMMUNALES.....	21

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire :

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000.

Objectifs :

Transparence vis-à-vis des usagers, informer sur le service de gestion des déchets ménagers : coûts, événements marquants, évolution du service.

Diffusion du rapport annuel :

Ce rapport est un document public consultable directement au SIRTOM et dans les Mairies des 47 communes membres.

2. DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

47 communes adhérentes et 17 286 habitants

Date d'adhésion	Collectivités adhérentes	Population	Part de la population / population totale (%)	Evolution de la population INSEE 2007/INSEE 1999 (%)
19/06/1986	Bergesserin	335	1,94	0,90
01/01/1999	Berzé-le-Châtel	65	0,38	-5,80
19/06/1986	Blanot	143	0,83	0,70
01/07/2001	Bourgvilain	332	1,92	3,43
19/06/1986	Brandon	248	1,43	1,22
19/06/1986	Bray	122	0,71	-3,94
01/01/2002	Buffières	263	1,52	15,86
19/06/1986	Château	219	1,27	-1,79
08/01/2001	Chériset	34	0,20	-2,86
01/07/2001	Chevagny-sur-Guye	72	0,42	1,41
01/01/2002	Clermain	214	1,24	8,63
19/06/1986	Cluny	4 543	26,28	3,82
19/06/1986	Cortambert	203	1,17	1,00
01/03/1998	Curtil-sous-Bufferières	80	0,46	1,27
01/01/2002	Dompierre-les-Ormes	790	4,57	-0,25
19/06/1986	Donzy-le-National	197	1,14	1,03
01/01/1997	Donzy-le-Pertuis	158	0,91	19,70
01/01/1989	Flagy	163	0,94	17,27
01/01/1989	Germolles-sur-Grosne	111	0,64	0,91
19/06/1986	Jalogny	307	1,78	18,08
01/01/2002	La Chapelle-du-Mont-de-France	174	1,01	1,16
01/07/2001	La Guiche	629	3,64	-2,48
19/06/1986	La Vineuse	297	1,72	15,12
01/07/2001	Le Rousset	250	1,45	8,23
19/06/1986	Lournand	347	2,01	8,78
19/06/1986	Massilly	371	2,15	3,34
01/07/1993	Massy	50	0,29	0,00
01/01/2002	Matour	1 008	5,83	1,00
19/06/1986	Mazille	401	2,32	6,65
01/01/2002	Montagny-sur-Grosne	66	0,38	0,00
01/01/2002	Montmelard	336	1,94	0,90
01/01/2003	Pressy-sous-Dondin	72	0,42	1,41
01/01/2002	Saint-André-le-Désert	262	1,52	0,38
19/06/1986	Saint-Léger-sous-la-	259	1,50	1,17

Date d'adhésion	Collectivités adhérentes	Population	Part de la population / population totale (%)	Evolution de la population INSEE 2007/INSEE 1999 (%)
	Bussière			
01/07/2001	Saint-Marcelin-de-Cray	137	0,79	-2,14
01/07/2001	Saint-Martin-de-Salencey	98	0,57	-15,52
19/06/1986	Saint-Pierre-le-Vieux	330	1,91	-1,20
19/06/1986	Saint-Point	322	1,86	1,90
01/01/2002	Saint-Vincent-des-Prés	117	0,68	4,46
01/01/1999	Sainte-Cécile	273	1,58	8,76
01/01/2002	Salornay-sur-Guye	789	4,56	12,39
01/01/2002	Serrières	266	1,54	0,38
01/01/1989	Sivignon	186	1,08	-7,92
19/06/1986	Tramayes	917	5,30	0,99
01/01/2002	Trambly	381	2,20	1,87
01/01/1989	Trivy	283	1,64	17,43
01/01/1999	Vitry-lès-Cluny	66	0,38	17,86
	47	17 286		3,60

Informations complémentaires :

A noter que la population prise en compte pour cette enquête 2007, prend en compte le nouveau système de recensement de la population (pour rappel population INSEE 1999 sans double compte 16 685 habitants).

2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 5 communes (CLUNY, TRAMAYES, BLANOT, CORTAMBERT, TRIVY) ou en déchetterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. La collecte du verre est déléguée à une structure privée (ETS GACHON S.A.) ainsi que les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire du SIRTOM :

- enfouissement sur le site de Granges (ONYX VALEST) pour les ordures ménagères résiduelles et les « encombrants » des déchetteries,
- centre de tri QUINSON FONLUPT de BOURG EN BRESSE pour la collecte sélective (papiers-cartons, emballages),
- usine Saint-Gobain pour le recyclage du verre,
- société GENESTIER pour le traitement du bois, de la ferraille, des batteries, collectés en déchetteries,
- plate-forme de compostage ONYX VALEST de GRANGES pour les déchets verts,
- société CARME pour les gravats,
- société TRIADIS SERVICES pour les Déchets Ménagers Spéciaux.

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte	X	19/06/1986			

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collectes sélectives	X	19/06/1986			
Déchèteries	X	19/06/1986			

2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

*17 286 habitants desservis,
4 250 tonnes collectées soit 246 kg/habitant desservi*

2.3.1.1 Population desservie et quantités collectées

	Population desservie				Quantité collectée	
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes	en tonne	en kg/hab. desservi
Collecte mixte	17 286	17 286	100,0%	0	4 250,4	245,9

A noter : pour 2006 la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectées par habitant et par an était de 269 kg/hab. desservi pour une base de 16 685 habitants, soit 260 kg/hab. desservi pour une base de 17 286 habitants.

2.3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte des OMR est réalisée en régie par le SIRTOM. Les habitants sont desservis en porte à porte et en points de regroupements.

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 525

Population concernée par ce type de collecte : 25 %.

Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois par semaine

43 communes sont collectées en C1 (14 295 habitants)

3 communes sont collectées en C2 (uniquement centre bourg : 1 856 habitants) ainsi qu'environ 1/4 de la ville de Cluny (1 135 habitants)

Détail des fréquences de collecte par secteur

A NOTER : dans le cadre de l'optimisation du service de gestion des déchets ménagers et de la mise en place de la collecte sélective en porte à porte des emballages la commune de Tramayes est passée en C1 et la commune de CLUNY est passée en C1 pour 75% de son territoire et en C2 pour 25% (au lieu de C3).

	Population desservie	Fréquence de collecte
Secteur 1	14 295 HABITANTS (43 COMMUNES + 75% DE LA COMMUNE DE CLUNY)	C1
Secteur 2	2 991 HABITANTS (DOMPIERRE LES ORMES CENTRE / MATOUR CENTRE / SALORNAY SUR GUYE / CLUNY CENTRE)	C2

2.3.1.3 Informations complémentaires

Variation quantités collectées 2006 / 2007 =
- 5.46 %, soit 245.66 T de moins présentées à la collecte

2.3.2. La collecte sélective des emballages ménagers

1 585 tonnes collectées

Année de démarrage de la collecte du verre : 1997

Année de démarrage de la collecte des autres emballages et journaux magazines : 1997

En 2007, la collecte était réalisée en régie par le SIRTOM pour les emballages et les journaux magazines, et en prestation de service par la société GACHON (21) pour le verre.

2.3.2.1 Population desservie

	Population desservie			
	totale	communes adhérentes	part de la population adhérente	communes non adhérentes
Verre	17 286	17 286	100%	0
Autres Emballages et Journaux Magazines	17 286	17 286	100%	0

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apports volontaires pour le verre et pour les emballages et les journaux magazines.

Les communes de Cluny, Tramayes, Cortambert, Blanot et Trivy sont passées au ramassage des emballages en PAP en juin 2007.

La collecte sélective se réalise en 3 flux :

- verre
- corps creux (emballages en acier, aluminium, plastique et briques alimentaires)
- corps plats (cartonnettes, papiers, journaux magazines)

POUR LES 5 COMMUNES EN PAP, LES CARTONNETTES SONT INTEGREES AUX EMBALLAGES.

2.3.2.2 Quantités collectées

	Apport Volontaire et Porte à porte		
	Quantité collectée en tonnes	Population desservie	Quantité collectée en kg/hab. desservi
Déchets d'emballages en verre	863.36	17 286	49.95
Corps creux	132.84	17 286	7.68

	Apport Volontaire et Porte à porte		
	Quantité collectée en tonnes	Population desservie	Quantité collectée en kg/hab. desservi
Corps plats	452.43	17 286	28.89
Refus de tri	89.48	17 286	5.17
TOTAL	1 585.16	17 286	91.7

Les refus de tri correspondent à :

- 24.04 % des corps creux collectés (42.04 T de refus, soit 2.43 kg/habitant)
- 8.67 % des corps plats (47.44 T de refus, soit 2.74 kg/habitant)

A noter pour 2006 les quantités collectées par kg/habitant était de (base population 2007) :

Pour les déchets d'emballages par habitant et par an : 6.18 kg

Pour les papiers-cartons par habitant et par an : 29.89 kg

Pour le verre par habitant et par an : 51.71 kg

Les refus de tri pour 2006 correspondaient à :

- 24.95 % des corps creux collectés (35.53 T de refus, soit 2.05 kg/habitant)
- 3.80 % des corps plats (20.43 T de refus, soit 1.18 kg/habitant)

2.3.2.3 Données des sociétés agréées sur les emballages

Matériaux	Quantité en tonnes	Kg/hbts	Moyennes départementales 2007 (kg/hbts)
VERRE	863.36	49.95	38.09
Acier	45.15	2.61	2.69
Aluminium	2.75	0.16	0.21
Briques alimentaires	15.16	0.88	0.73
Plastiques	69.78	4.04	3.68
TOTAL CORPS CREUX	132.84	7.68	-
Refus corps creux	42.04	2.43	-
Cartonnettes	47.05	2.72	5.42
Journaux magazines	452.43	26.17	23.61
Refus corps plats	47.44	2.74	-
TOTAL COLLECTE	1 585.16	91.7	-

Le SIRTOM a signé un contrat avec la société Eco Emballages le 14.04.2006 (barème D).

2.3.2.4 Informations complémentaires

Variation 2006 / 2007 =
+ 0.74 %, soit 11.68 T collectées en plus

En 2007, le SIRTOM a mis en place la collecte en porte à porte des emballages (incluant les cartonnettes) pour 5 communes : Cluny, Tramayes, Cortambert, Blanot, Trivy, ce qui représente environ 1/3 des foyers. Cette phase de test étant concluante (+24% des corps creux), elle va être étendue progressivement à l'ensemble du territoire.

2.3.3. La collecte en déchetteries

5 déchetteries, 17 286 habitants desservis,

3703.10 tonnes collectées (y compris les gravats)

Les déchetteries sont des installations classées, soumises au régime d'autorisation (arrêté préfectoral) ou de déclaration (arrêté de prescriptions type).

déchetterie	Régime ICPE		
	Déclaration	Autorisation	Date de l'arrêté ou du récépissé
Cluny	☒		17.05.2006
Trambly			03.06.2003
Salornay sur Guye			03.06.2003
Tramayes			09.10.2000
La Guiche			03.06.2003

Les 5 déchetteries sont gérées en régie par le SIRTOM.

La déchetterie de Cluny adhère à la Charte régionale pour l'accueil des déchets des professionnels depuis le 28.03.2007.

2.3.3.1 Jours et heures d'ouverture

	Cluny	Trambly	Salornay sur Guye	Tramayes	La Guiche
Lundi	Hiver 10h00-12h00 / 14H00-17h00 Eté 10h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 9h00-12h00 Eté 8h00-12h00	Hiver 14H00-17h00 Eté 14H00-18h00	Hiver 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 9h00-12h00 Eté 8h00-12h00
Mardi					
Mercredi	Hiver 9h00-12h00 / 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 9h00-12h00 Eté 8h00-12h00		Hiver 9h00-12h00 / 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	
Jeudi					
Vendredi	Hiver 14H00-17h00 Eté 14H00-18h00		Eté 14H00-18h00		
Samedi	Hiver 9h00-12h00 / 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 9h00-12h00 Eté 8h00-12h00	Hiver 9h00-12h00 / 14H00-17h00 Eté 8h00-12h00 / 14H00-18h00	Hiver 14H00-17h00 Eté 14H00-18h00

2.3.3.2 Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

Déchetterie de	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Cluny	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
La Guiche	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Salornay sur Guye	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Tramayes	A	A	A	A	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Trambly	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté

R : refusé

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
Déchetterie de Cluny	Entreprises et artisans	A	accès autorisé aux artisans, commerçants, et entreprises du SIRTOM ou travaillant sur un chantier dans la zone. Suivi de fréquentation des professionnels par bordereau	Gravats = 20 €/m ³ ou 15 €/T avec limitation à 3 m ³ (ou 4 Tonnes) hebdo
Déchetterie de La Guiche				Déchets verts = 10 €/m ³ ou 30 €/T avec limitation à 3 m ³ (ou 0.4 Tonnes) hebdo
Déchetterie de Salornay sur Guye				Encombrants = 20 €/m ³ ou 90 €/T avec limitation à 3 m ³ (ou 0.4 Tonnes) hebdo
Déchetterie de Tramayes				Bois = 10 €/m ³ ou 60 €/T avec limitation à 3 m ³ (ou 0.6 Tonnes) hebdo
Déchetterie de Trambly				Déchets dangereux = 1 €/kg avec limitation à 20kg hebdo

2.3.3.3 Population desservie

	Nombre de visiteurs dans l'année	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Déchetterie de Cluny	12 046	17 286	17 286	0
Déchetterie de La Guiche	2 000	17 286	17 286	0
Déchetterie de Salornay sur Guye	4 166	17 286	17 286	0
Déchetterie de Tramayes	5 248	17 286	17 286	0
Déchetterie de Trambly	4 937	17 286	17 286	0
TOTAL sans double compte	28 397	17 286	17 286	

	Nombre de fréquentation de professionnels dans l'année	En % de la fréquentation
Déchetterie de Cluny	116	
Déchetterie de La Guiche	0	
Déchetterie de Salornay sur Guye	20	
Déchetterie de Tramayes	36	
Déchetterie de Trambly	113	
TOTAL sans double compte	285	1 %

2.3.3.4 Quantités collectées

déchèterie	Cluny	Trambly	Salornay	Tramayes	La Guiche	tonnage	kg/hbt insee
cartons	131,96	28,08	22,50	32,80	14,12	229,46	13,27
bois	170,48	54,62	32,22	37,45	13,02	307,79	17,81
déchets verts	447,26	110,40	122,72	120,40	61,78	862,56	49,90
ferrailles	188,64	86,38	54,56	82,00	33,26	444,84	25,73
DNR	366,36	158,54	94,06	185,76	60,74	865,46	50,07
autres	16,69	0,00	0,14	0,51	0,00	17,34	1,00
Total déchets banals	1 321,39	438,02	326,20	458,92	182,92	2 727,45	157,78
Total déchets dangereux	16,00	4,90	2,61	3,94	2,30	29,75	1,72
TOTAL hors gravats	1 337,39	442,92	328,81	462,86	185,22	2 757,20	159,50
gravats, déblais, briques...	598,85	129,90	119,05	62,75	35,35	945,90	54,72
TOTAL DECHETERIE	1 936,24	572,82	447,86	525,61	220,57	3 703,10	214,23

Pour 2007, il n'y a pas eu d'enlèvement de déchets d'amiante sur les déchetteries de CLUNY et de TRAMAYES.

Les tonnages collectés en déchetteries sont en augmentation de 3.71 % par rapport à 2006. Le tonnage des gravats a augmenté de 1.71 % entre 2006 et 2007. Le reste des déchets, sans les gravats a augmenté de 4.42 %.

Les déchèteries de Tramayes et Cluny collectent aussi les DASRI. Ces déchets figurent dans le chapitre « autres collectes spécifiques »

2.3.3.5 Informations complémentaires

La nouvelle déchetterie de CLUNY a été ouverte au public en janvier 2007. Ce site est équipé d'un pont de pesée permettant de quantifier les déchets des professionnels.

2.3.4. Une collecte spécifique pour les DASRI

DASRI : Déchets d'activité de soins et à risque infectieux

En 2007, 354 boîtes ont été collectées dans les 2 déchetteries équipées, soit une augmentation de 44% par rapport à 2006.

Cela correspond à environ 0.354 T de déchets traités en valorisation énergétique à ORVADE (Saran – 45).

Les déchets sont collectés par EDC Franche Comté (39) à raison d'une fois/trimestre.

122 conventions tri partites étaient signées fin 2006 (entre le patient, la pharmacie et le SIRTOM).
 135 conventions tri partites étaient signées fin 2007 (entre le patient, la pharmacie et le SIRTOM).

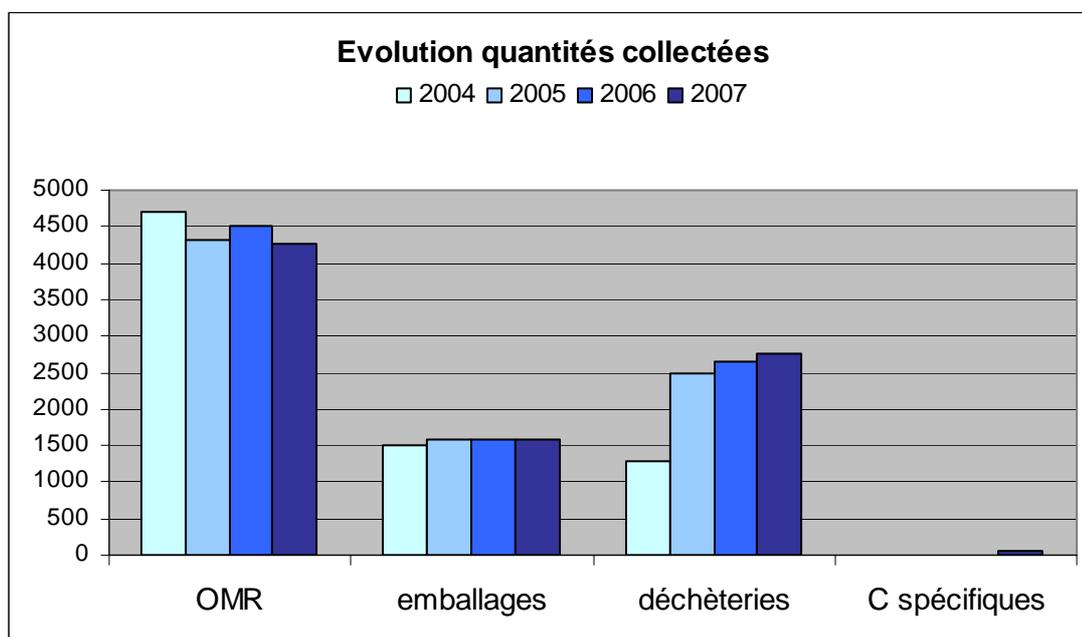
2.3.5. Une collecte spécifique pour les textiles (hors déchetteries)

9 bornes installées par Le Relais Bourgogne sur 5 communes ont permis de collecter environ 55 T de déchets en 2007.

Ces déchets sont ensuite triés sur centre Relais de Crissey.

2.4. EVOLUTION DES COLLECTES

	2004	2005	2006	2007
OMR	4712	4314,24	4496,02	4 250,36
emballages	1502,2	1580,84	1573,48	1 585,16
déchèteries	1285,08	2498,52	2640,48	2 757,20
C spécifiques	0	0,2	0,246	55,35
TOTAL	7499,28	8393,8	8710,226	8 648,07



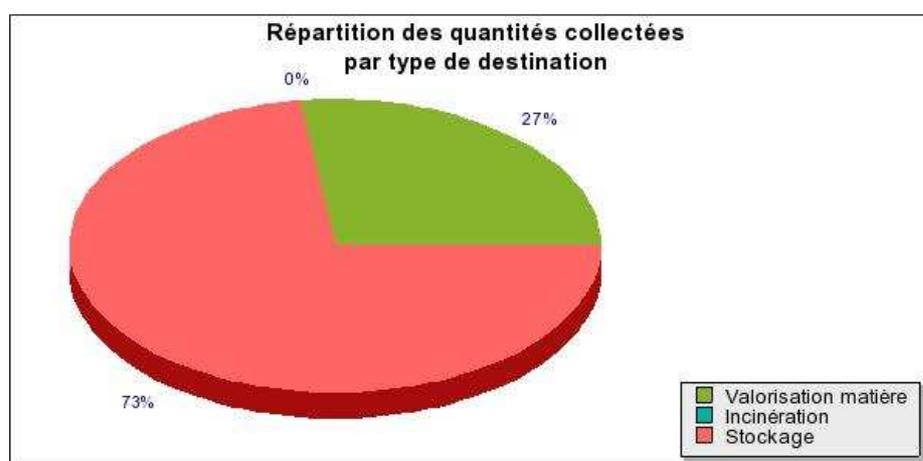
2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

*8 648 tonnes de déchets collectés (hors gravats)
dont 38% orientés en valorisation matière et biologique*

En 2006, 34% des déchets collectés étaient valorisés

2.5.1. Destination des déchets issus des collectes (hors déchetterie)

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets infectieux de soins médicaux	0,4	Valorisation énergétique - Dept 45	Dept 45
Déchets d'emballage en métaux ferreux	45,2	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en aluminium	2,7	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en verre	863,4	Recyclage Verre Chalon sur Saône - Dept 71	71 - Chalon-sur-Saône
Déchets d'emballages en papier ou carton	47,1	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en carton complexe	15,2	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Journaux et magazines	452,4	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets d'emballages en matières plastiques	69,8	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg
Déchets de vêtements en textiles	55,0	Tri de textiles - Dept 71	71 - Crissey
Ordures ménagères	4 250,4	CET2 Granges - Dept 71	71 - Granges
Refus de tri	89,5	Centre de tri Saint-Denis-les-Bourg - Dept 01	01 - Saint-Denis-lès-Bourg



2.5.2. Destination des déchets issus des déchetteries

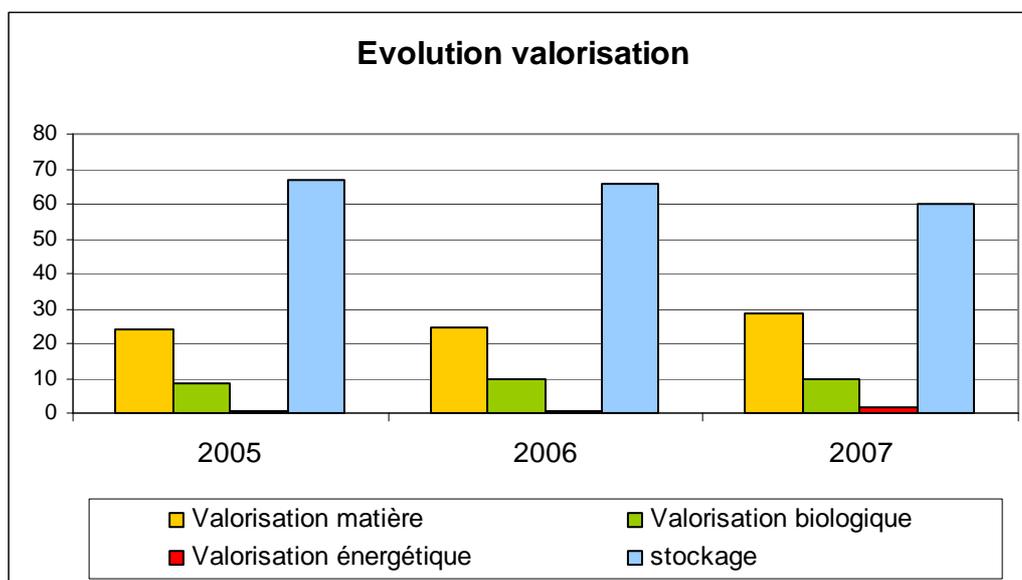
Type de déchets	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Solvants usés	UIOM TREDI -	38 - Salaise-sur-Sanne
Huiles usées	Régénération - SEVIA	92 – La Garenne Colombes
Déchets de produits agro-chimiques	UIOM TREDI -	38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de peintures, vernis, encres et colles	UIOM TREDI -	38 - Salaise-sur-Sanne
Petits déchets chimiques en mélange	UIOM TREDI -	38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets de métaux ferreux	GENESTIER	71 - Mâcon
Déchets de papiers et cartons	Centre de tri VEOLIA	71 - Mâcon
Déchets de bois	GENESTIER -	71 - Mâcon
Equipements électriques et électroniques hors d'usage	Tri, regroupement ou démontage	
Encombrants ménagers divers	CET2 Granges - Dept 71	71 - Granges
Cartouches d'encre	Recyclage	
Piles électriques usagées	Recyclage	
Batteries usagées	GENESTIER -	Dept 71
Corps gras	UIOM TREDI -	38 - Salaise-sur-Sanne
Déchets verts	Plate-forme de compostage VEOLIA	71 - Granges
Déchets en mélange	CET2 VEOLIA	71 - Granges
Déchets de construction et de démolition	Décharge pour inertes ou classe 3 - CARME	Dept 71

2.5.3. Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)

	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	stockage	TOTAL	kg/hab	%
collecte OMR				4 250,36	4 250,36	245,88	
CS matériaux secs	1 495,68			89,48	1 585,16	91,70	
CS Biodéchets					0,00	0,00	
CS spécifiques	55,00		0,35		55,35	3,20	
TOTAL OM hors apport en déchèterie	1 550,68	0,00	0,35	4 339,84	5 890,87	340,79	68,12%
Déchets déchèteries	904,53	862,56	124,65	865,46	2 757,20	159,50	31,88%
TOTAL OM et déchèteries	2 455,21	862,56	125,01	5 205,30	8 648,07	500,29	100,00%
kg/hab	142,03	49,90	7,23	301,13	500,29		
%	28,39%	9,97%	1,45%	60,19%	100,00%		

2.5.4. Evolution valorisation des déchets

	2005	2006	2007
Valorisation matière	24,03	24,36	28,39
Valorisation biologique	8,85	9,47	9,97
Valorisation énergétique	0,3	0,38	1,45
stockage	66,83	65,79	60,19



2.5.5. Informations complémentaires

Le SIRTOM a contractualisé le 25.01.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE.

La collecte s'effectue dans les 5 déchèteries.
14.63 T ont été collectées en 2007.

2.6. LES UNITES DE TRAITEMENT GERES PAR LE SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE : LE QUAI DE TRANSFERT

Mode de gestion

Unité de traitement	Mode de gestion	Exploitant	Tonnage total entrant	Capacité réglementaire (en tonnes / an)
Transfert Cluny	régie	SIRTOM de la Vallée de la Grosne	4 250,4	0,0

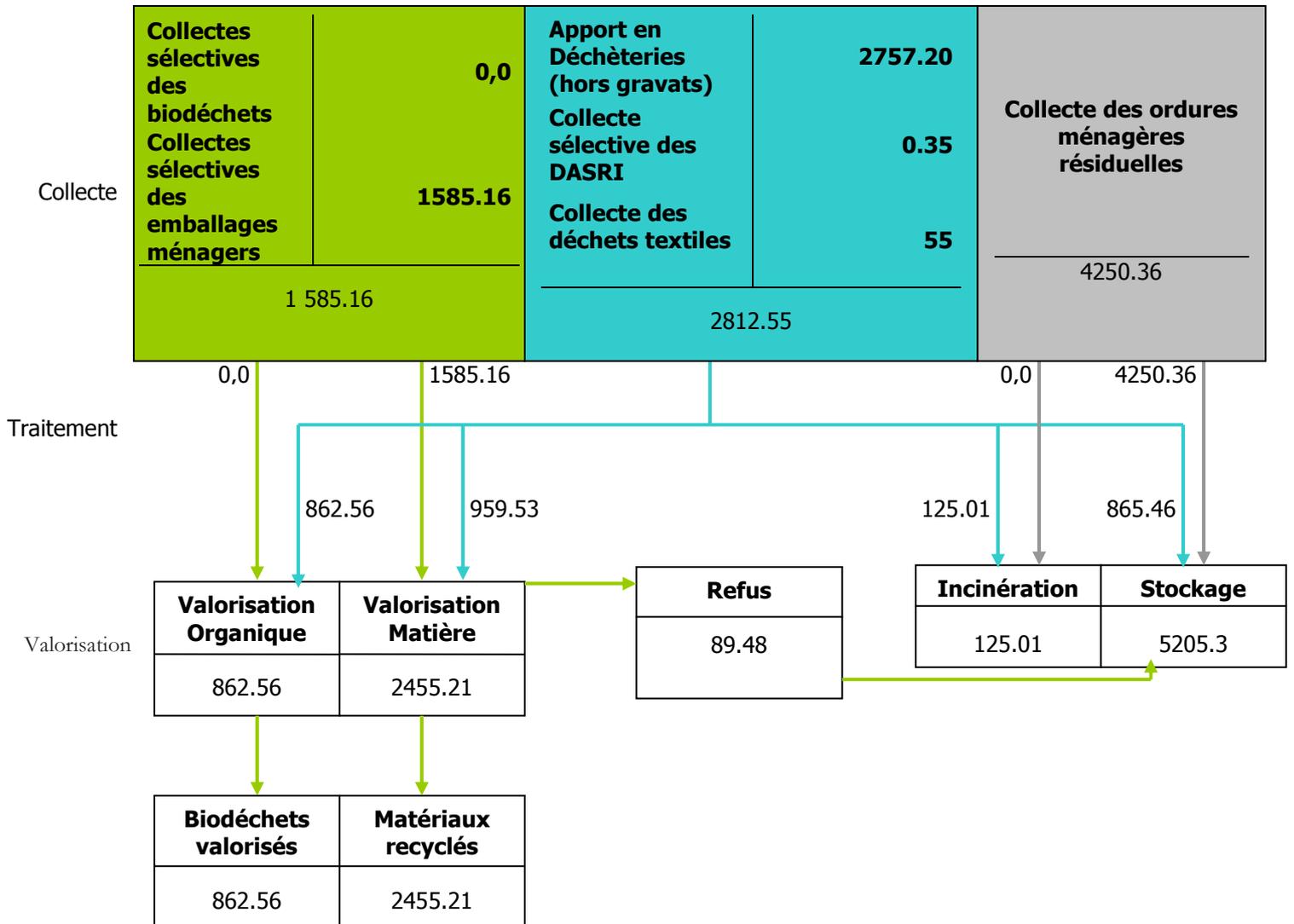
Tonnages entrants

provenance	Déchets	tonnage
SIRTOM Vallée de la Grosne	OMR	4 250.36

Tonnages sortants

Déchets	tonnage	destination
OMR	4 250.36	CSDU VEOLIA - Granges

2.7. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes)



3. DES INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET 2007	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 549 849,36	1 710 700,07
INVESTISSEMENT	858 071,57	837 085,47
TOTAL	2 407 920,93	2 547 785,54

Les participations de collectivités membres, basées sur les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sont de 1 260 000 € pour 2007 et représentent 73,65% des recettes de fonctionnement du SIRTOM, et 49,45% des recettes totales (*en 2006, 74,26% des recettes de fonctionnement et 54,33% des recettes totales*).

La dette en capital au 31 décembre 2007 est de 1 483 401.52 €.

Le coût moyen de la TEOM prélevée ramené à l'habitant est de 73 €.

Les coûts par type de déchets sont les suivants :

Année 2007	Flux des déchets						Total	Coûts 2006
	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Déchets des déchetteries	Biodéchets	Déchets des activités de soins	Gestion du passif		
Coût complet	36,59	13,84	19,64	33,96	8,18	4,18	79.23	77.51
Coût technique	35,53	10,35	14,85	27,96	8,18	4,18	69.02	73.19
Coût partagé	35,53	7,44	14,79	27,96	8,18	4,18	66.05	69.44
Coût aidé HT	32,81	6,12	14,50	17,09	8,18	4,18	60.15	64.42
Coût imputé	35,72	13,85	23,86	0,00	0,00	0,00	73.42	71.40

Année 2007	Flux des déchets						Total	Coûts 2006
	Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM	Déchets des déchetteries	Biodéchets	Déchets des activités de soins (DASRI)	Gestion du passif		
Coût complet	148,82	150,97	123,16	471,61	1 088,30	8,23	78,05	77.38
Coût technique	144,52	112,92	93,12	388,27	1 088,30	8,23	68,00	73.07
Coût partagé	144,52	81,13	92,75	388,27	1 088,30	8,23	65,07	69.32
Coût aidé HT	133,44	66,79	90,94	237,30	1 088,30	8,23	59,26	64.31
Coût imputé	145,27	151,04	149,58	0,00	0,00	0,00	147,72	142.56

- * **Coût complet** : totalité des charges hors TVA ;
- * **Coût technique** : coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...) ;
- * **Coût partagé** : coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées (OCAD3E et Eco-Emballages) ;
- * **Coût aidé HT** : coût partagé moins les aides reçues ;
- * **Coût imputé** : ensemble des sommes perçues pour financer le service (TEOM, redevances et assimilés, contributions).

4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

4.1. PREVENTION ET COMMUNICATION ENVERS LES USAGERS

Mesures engagées

En 2007, 35 interventions pour la sensibilisation au tri sélectif et au monde des déchets ont été réalisées dans les écoles (représentant près de 700 élèves touchés). Les écoles reçoivent chaque année un catalogue des interventions possibles en milieu scolaire. L'animateur du tri intervient ensuite sur demande des équipes pédagogiques.

Actions de communication

Le SIRTOM possède son propre journal d'information, qui paraît tous les trimestres. De plus, il propose périodiquement des articles aux bulletins municipaux des communes adhérentes.

Actions visant à réduire les flux

Le SIRTOM a distribué en 2007 près de 1500 composteurs individuels afin de sensibiliser la population à la réduction des déchets ménagers. Une plaquette de sensibilisation a également été distribuée.

ANNEXES

4.2. LES DESSERTES COMMUNALES

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Apports en Déchetterie
71	Bergesserin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Berzé-le-Châtel	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Blanot	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Bourgvilain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Brandon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Bray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Château	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Chériset	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Chevagny-sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Clermain	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Cortambert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Curtil-sous-Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Dompierre-les-Ormes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Donzy-le-National	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Donzy-le-Pertuis	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Flagy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Germolles-sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Jalogny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	La Guiche	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	La Vineuse	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Le Rousset	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Lournand	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Massilly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Massy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Matour	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Mazille	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Montagny-sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Montmelard	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Pressy-sous-Dondin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-André-le-Désert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Marcelin-de-Cray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Martin-de-Salency	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Pierre-le-Vieux	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Point	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Saint-Vincent-des-Prés	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Sainte-Cécile	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Salornay-sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Serrières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Sivignon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Tramayes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Apports en Déchetterie
71	Trambly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Trivy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X
71	Vitry-lès-Cluny	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE	X

Adh : Adhérent

PAP : porte à porte

AV : apport volontaire

MIXTE : mixte